

DIPLÔME DU BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Le Diplôme du Brevet de Technicien Supérieur

**SPECIALITÉ SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS OPTION B : SOLUTIONS
LOGICIELLES ET APPLICATIONS MÉTIERS**

obtenu à la session 2022

est délivré à **M. PETIT Remi**

né le 27 novembre 2002, à NOGENT-SUR-MARNE (94)

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 12 juillet 2022

Pour expédition conforme
Le directeur du Service interacadémique
des examens et concours



Frédéric MULLER

Le recteur de l'académie de PARIS



C. KERRERO